

Modèle de demande d'indemnisation des dommages corporels résultant de la survenance d'un évènement catastrophique, prévu à l'article 2 de l'arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n°2214-19 du 30 rabii II 1441 (27 décembre 2019)

Références	Entreprise d'assurances *:	
	Date de la demande *:	
	Identité du Demandeur *	
	Nom et prénom :	Adresse de résidence:
	Nationalité:	Téléphone:
	N° du document d'identité(CNIE ou Passeport,):	E-mail:
	Lien avec l'assuré:	
	Identité de l'assuré **	
	Nom et prénom :	Adresse de résidence:
	Nationalité:	Téléphone:
	N° du document d'identité(CNIE ou Passeport,):	E-mail:
	L'assuré bénéficie de la couverture des préjudices corporels en sa qualité de :	
	<input type="checkbox"/> conducteur du véhicule <input type="checkbox"/> propriétaire du véhicule <input type="checkbox"/> conjoint du propriétaire du véhicule <input type="checkbox"/> enfant à charge du propriétaire du véhicule <input type="checkbox"/> passager <input type="checkbox"/> personne se trouvant dans le local autre que les préposés de l'assuré	
	Numéro de la police d'assurance *:	
	Autres contrats d'assurance couvrant les mêmes dommages corporels objet de la présente demande:	
Assureur	N° police d'assurance	Nom du spécimen du contrat
.....
.....
.....
Référence d'inscription au registre de recensement des victimes d'évènements catastrophiques :		
.....		
nature de l'évènement, lieu du sinistre, descriptif des dommages corporels et éléments d'appréciation du montant global d'indemnisation	Evènement*:	
	<input type="checkbox"/> Tremblement de terre <input type="checkbox"/> Tsunami <input type="checkbox"/> Inondation <input type="checkbox"/> Acte de terrorisme <input type="checkbox"/> Crues <input type="checkbox"/> Emeutes ou mouvements populaires	
	Date de survenance du sinistre *:	
	Lieu du sinistre (Adresse) *:	
	Commune *:	
	Préfecture ou province *:	
	Date de l'avis du sinistre :	
	Description des dommages corporels	
	
	
	Eléments d'appréciation du montant global de l'indemnisation des dommages	
	En cas de préjudice corporel subi par l'assuré:	
	Revenu ou gain professionnel annuel :.....	
	Montant des frais médicaux :.....	
	En cas de décès de l'assuré :	
Revenu ou gain professionnel annuel :.....		
Ayants droits :	Nombre	
Conjoints	
Ascendants	
Descendants	
Autres ayants droit envers lesquels la victime était tenue à une obligation alimentaire	
Autres personnes aux besoins desquelles la victime subvenait sans être liée envers elles par une obligation alimentaire	
Est ce que ce dommage a fait l'objet d'une indemnisation ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
par :		
Le fonds de solidarité contre les évènements catastrophiques <input type="checkbox"/> Les autres assureurs (préciser le nom des assureurs) <input type="checkbox"/>		
.....		
.....		
<p>la demande d'indemnisation doit être accompagnée des documents suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> -un extrait d'acte de naissance de la victime ou tout autre document justifiant son âge ; -les pièces justificatives du salaire de la victime ou de ses gains professionnels ; -tout autre document nécessaire à l'évaluation du dommage ou à l'indemnisation conformément aux dispositions du dahir portant loi n° 1-84-177 du 6 moharrem 1405 (2 octobre 1984) relatif à l'indemnisation des victimes d'accidents causés par des véhicules terrestres à moteur. <p>Outre les documents précités, l'intéressé doit joindre à sa demande, selon le cas, les pièces suivantes :</p> <p>1)En cas d'une incapacité physique permanente de la victime, le certificat de consolidation définitive délivré par un médecin et comportant le taux d'incapacité physique permanente dont la victime reste atteinte ;</p> <p>2)En cas de décès de la victime:</p> <ul style="list-style-type: none"> - un extrait de l'acte de décès de la victime et dans le cas d'une personne disparue, une copie du jugement judiciaire déclarant son décès ; - un document justifiant la qualité des ayants droit de la victime; - un extrait des actes de naissance des descendants de la victime ou tout autre document justifiant leur âge et le cas échéant, un document justifiant que le descendant est atteint d'une infirmité physique ou mentale le mettant dans l'impossibilité de subvenir à ses besoins. 		
<p>(*) : champs obligatoire</p> <p>(**): lorsque l'assuré est lui-même le demandeur, renseigner uniquement les informations non mentionnées au niveau du champs "Identité du demandeur".</p>		